



Fiche de paies non fournies depuis août 2014 et papier de fin de

Par **Lolytess**, le **04/08/2015** à **14:52**

Bonjour
Ma fille a fini son contrat de travail pour un CFA fleuriste
Elle a eut son cap et fini le 31 juillet de travailler chez sa patronne
Elle l'a toujours payé après le 10 et en plusieurs fois et lui a pas donné ses fiches de paie depuis août 2014 et elle en besoin pour s'inscrire au chômage ainsi que son papier signer de fin de formation
Je sais plus quoi faire elle les attends toujours

Par **moisse**, le **04/08/2015** à **16:03**

Bonjour,
Direction le conseil des prudhommes qu'il faut saisir en formation de référé pour obtenir les documents en question.
Lister ces documents et en demander la fourniture sous huitaine et sous astreinte, dont il faut demander à la formation de se réserver la liquidation.

Par **Lolytess**, le **05/08/2015** à **07:04**

Merci pour votre réponse
Mais je n'ai pas tout compris
Est ce que vous pouvez m'expliquer plus simplement

Par **moisse**, le **05/08/2015** à **08:21**

Non je ne peux pas.
Il faut saisir le conseil des prudhommes. C'est simple, on se rend au greffe et on remplit un papier de saisine.
Mais il faut indiquer la formation en référé, il n'y a pas besoin de débat sur le fond.